
L'évolution des effectifs de l'enseignement secondaire de 1809 à 1961 - Annexe : Tableaux et Graphiques.

Numéro d'inventaire : 1979.31452 (1-2)

Auteur(s) : Jean Maillet

Type de document : manuscrit, tapuscrit

Éditeur : Faculté de Droit et des Sciences économiques de Grenoble (Grenoble)

Date de création : 1968

Description : Tapuscrit.

Mesures : hauteur : 270 mm ; largeur : 210 mm

Notes : Communication pour le Colloque d'histoire scolaire et universitaire (3 et 4 mai 1968).

Mots-clés : Etudes, statistiques, enquêtes relatives au système éducatif

Travaux d'histoire de l'éducation, histoire de l'éducation

Filière : École maternelle

Niveau : Pré-élémentaire

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 36+9+8

FACULTE DE DROIT ET DES SCIENCES ECONOMIQUES DE GRENOBLE

L'EVOLUTION des EFFECTIFS de L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE de 1809 à 1961

(Rapport au Colloque d'Histoire Scolaire et Universitaire)

Grenoble, 3 et 4 mai 1968

par J. MAILLET, Professeur

L'EVOLUTION DES EFFECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DE 1809 A 1961

La présente étude sera, par nécessité, très générale ; elle consistera dans une brève analyse statistique de l'évolution globale des effectifs secondaires et de l'évolution particulière des différents secteurs (secteur public garçons, secteur public filles, secteur privé), et dans un examen rapide des relations entre l'évolution des effectifs et certaines données importantes : lois scolaires, guerres, événements historiques de grande portée.

Dans toute la mesure où elle est tributaire du matériel statistique, elle souffrira des incertitudes et des lacunes de celui-ci. C'est ainsi que, jusqu'en 1881, les chiffres concernant l'enseignement public garçons comprennent à la fois les classes primaires et les classes secondaires des lycées et collèges publics, sans qu'il soit possible de ventiler les uns et les autres. C'est ainsi également que, pour l'enseignement privé, il n'existe pas de séries régulières portant sur le 19^e siècle, que les chiffres ne sont pas disponibles entre 1898 et 1921, que les effectifs comprennent à la fois les classes primaires, les sections techniques et les classes secondaires des établissements privés sans qu'il soit possible d'isoler ces derniers jusqu'à une date récente, et qu'enfin les chiffres disponibles englobent jusqu'en 1942 les filles et les garçons sans possibilité réelle de déterminer le nombre des uns et des autres.

On a certes procédé ici à quelques traitements simples qui permettent, dans certains cas, de raisonner sur des données plus précises ; mais, les calculs demeurant aléatoires, il a été jugé prudent de les limiter au minimum, de sorte qu'ils ne peuvent apporter de compléments bien poussés.

Il faut encore signaler que les effectifs ne sont pas connus année par année pour les périodes concernant la guerre de 1870 et la première guerre mondiale, ce qui limite les possibilités d'évaluer les effets immédiats de ces conflits militaires, et aussi que, la population scolarisable n'étant pas directement connue pour le groupe d'âge correspondant aux âges de scolarisation secondaire, les taux de scolarisation n'ont pu être calculés que de façon approximative.

Enfin, en partie indépendamment de l'état des statistiques, un problème difficile s'est posé concernant les cours complémentaires devenus ensuite Collèges d'Enseignement général. On s'est résolu à les écarter de la

présente étude, d'une part parce que les lacunes des statistiques rendaient pratiquement impossible de les y intégrer, d'autre part parce que non seulement ces établissements relevaient administrativement de l'Enseignement du Premier Degré mais surtout on ne peut pas dire qu'ils se situaient au niveau de l'enseignement secondaire tant par leur esprit que par leur finalité, puisque les enseignants étaient des maîtres du premier degré et puisque leurs élèves ne pouvaient accéder en fait aux débouchés ouverts aux élèves parcourant tout ce cycle de l'enseignement secondaire long.*

L'ensemble de ces données affecte donc gravement la présente étude et les conclusions auxquelles elle peut prétendre. Il a semblé cependant que l'analyse des données utilisables permettait cependant non seulement de prendre une vue d'ensemble des diverses évolutions survenues dans ce domaine, mais également de dégager un certain nombre de points d'un intérêt certain.

* C'est pourquoi cette question a été finalement réglée en consacrant un rapport spécial aux Cours Complémentaires. Cette séparation entre deux rapports de deux questions connexes de l'enseignement secondaire proprement dit et des cours complémentaires n'est pas sans inconvénient ; la solution inverse en eût sans doute comporté davantage.